

Les chantiers sur voirie ou à proximité de la voirie présentent un risque important pour les agents y travaillant et pour les usagers des voies publiques (automobiles, cyclistes, piétons). Installer une signalisation temporaire **adaptée, cohérente, crédible** et **lisible** est dès lors indispensable pour avertir, guider et modifier le comportement des usagers de la route.

Cette fiche pratique complète la fiche réglementaire R27 « la signalisation temporaire ».

Préparation

La préparation du chantier est primordiale pour appréhender l'environnement et mettre en place toutes les mesures de sécurité nécessaires. Il s'agit de définir le type de matériel à installer et son implantation. Cette dernière devra respecter les distances réglementaires et prendre en compte les particularités de la chaussée (virages, végétation, obstacles, etc.) afin que la signalisation soit la plus efficace possible.

	Distance entre les panneaux	Distance entre la fin de la signalisation d'approche et le début de la signalisation de position	Distance en fin de chantier et la signalisation de fin de prescription
En agglomération	Minimum 10 m	10 à 30 m	30 m
Route bidirectionnelles hors agglomération	100 m	100 à 150 m 500 m max pour les chantiers mobiles	50 m

La taille des panneaux sera également adaptée à la chaussée et à l'environnement. Tous les panneaux d'un chantier doivent être de la même gamme. Les gammes « Normale » et « Grande » sont les plus fréquemment utilisées.

Gamme				Principaux domaines d'emploi
Miniature	500 mm	-	-	Véhicules d'intervention légers
Petite	700 mm	650 mm	500 mm	Milieu urbain et véhicules d'intervention
Normale	1000 mm	850 mm	700 mm	Routes bidirectionnelles
Grande	1250 mm	1050 mm	900 mm	Routes à chaussée séparée ou bidirectionnelles, là où la grande gamme est déjà utilisée en signalisation permanente

La pose d'un panneau de prescription ainsi que la mise en place d'une circulation alternée doivent faire l'objet d'une autorisation du gestionnaire de la voie.

Pose et dépose des panneaux

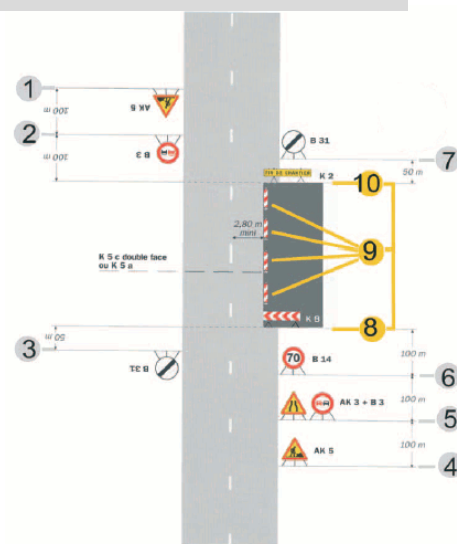
Lors du chargement du véhicule, vous veillerez à ranger les panneaux dans l'ordre de placement sur le chantier et à les stocker correctement pour le transport.

Lors de la pose ou de la dépose des panneaux, les agents ne sont pas encore sous la protection d'une signalisation. Aussi, les véhicules et les personnels devront être signalés de manière efficace.

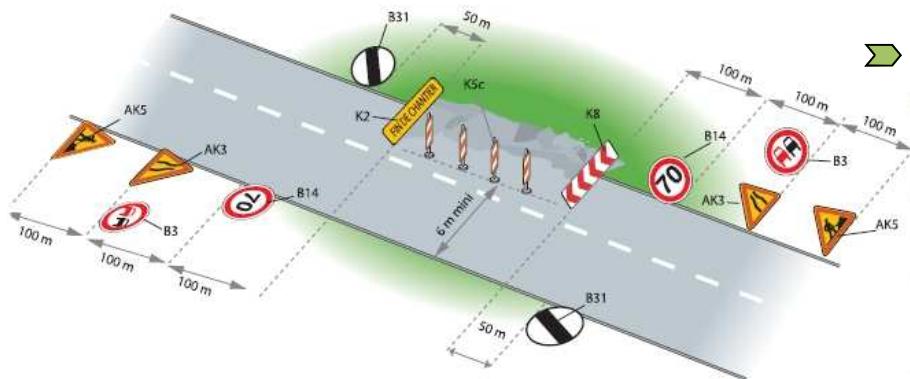
Les panneaux sont mis en place dans l'ordre dans lequel l'utilisateur les rencontre. Cette méthode permet aux agents d'être sous la protection des panneaux qu'ils posent. Le premier panneau rencontré est de type AK5, puis suivent la signalisation d'approche et la signalisation de position. Afin d'éviter les traversées de chaussées et de garantir une sécurisation optimale, il est conseillé d'agir ainsi :

1. Pose de la signalisation d'approche et de fin de prescription côté opposé à la zone de travaux (étapes 1 à 3)
2. Pose de la signalisation d'approche et de fin de prescription côté travaux (4 à 7)
3. Matérialisation de la zone de travaux (signalisation de position, étapes 8 à 10).

La dépose se fera dans l'autre sens (10 à 1)

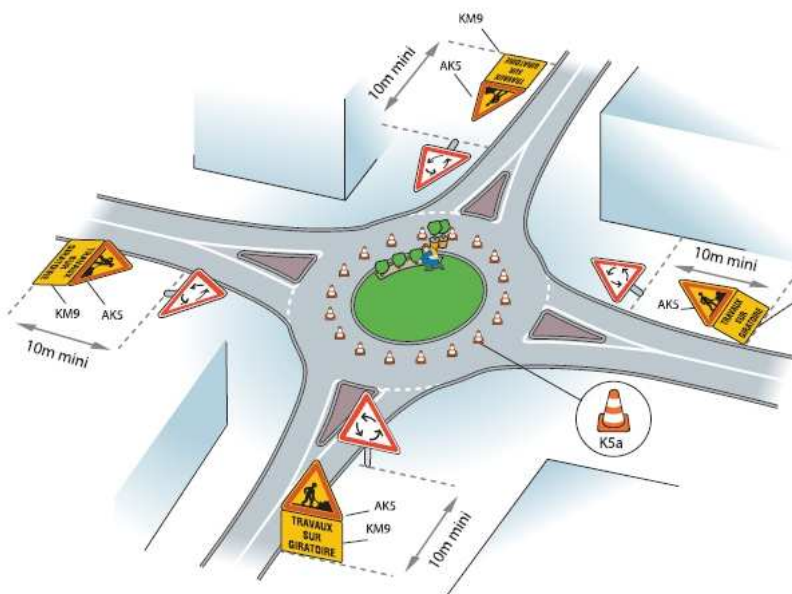
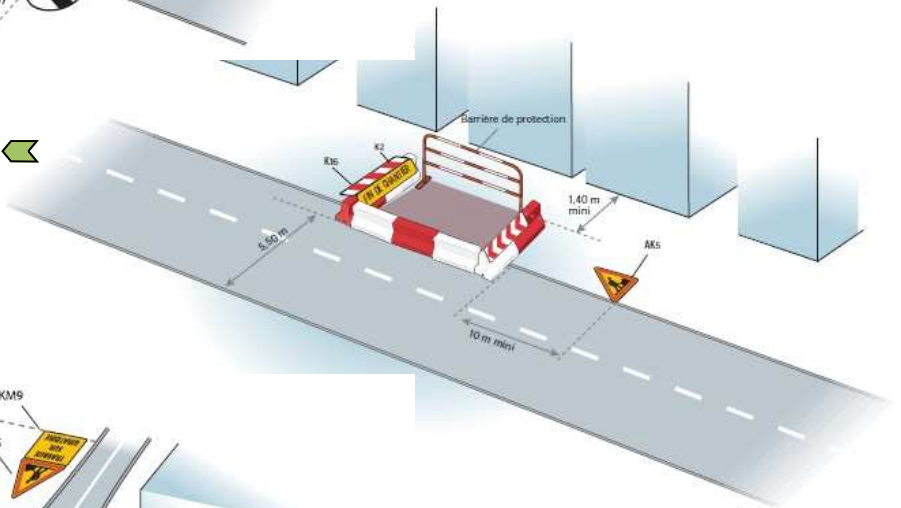


EXEMPLES DE SCHEMA D'IMPLANTATION



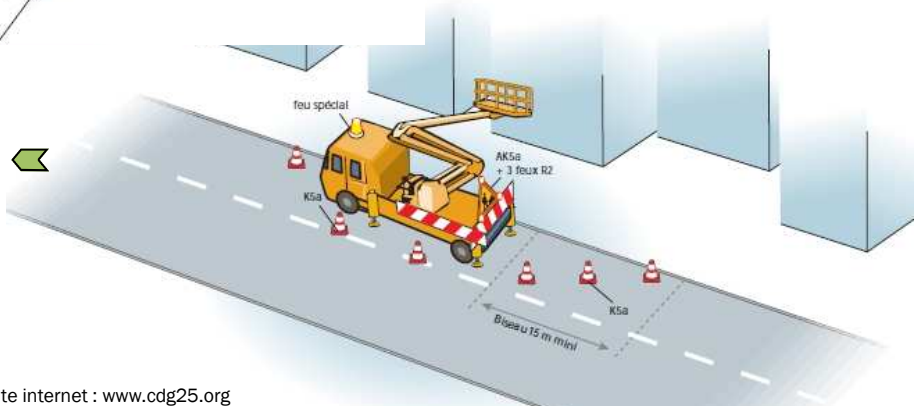
➤ **CHANTIER FIXE SUR CHAUSSEE BIDIRECTIONNELLE HORS AGGLOMERATION.**
Empiètement laissant au minimum 6 m de largeur libre pour la circulation.

◀ **CHANTIER FIXE SUR CHAUSSEE BIDIRECTIONNELLE EN AGGLOMERATION.**
Empiètement laissant au minimum 5,5 m de largeur libre pour la circulation.



➤ **CHANTIER SUR GIRATOIRE EN AGGLOMERATION.** Travaux en périphérie de l'îlot central.

◀ **CHANTIER MOBILE EN AGGLOMERATION.**
Chantier progressant de façon continue ou d'une durée inférieure à une demi-journée.



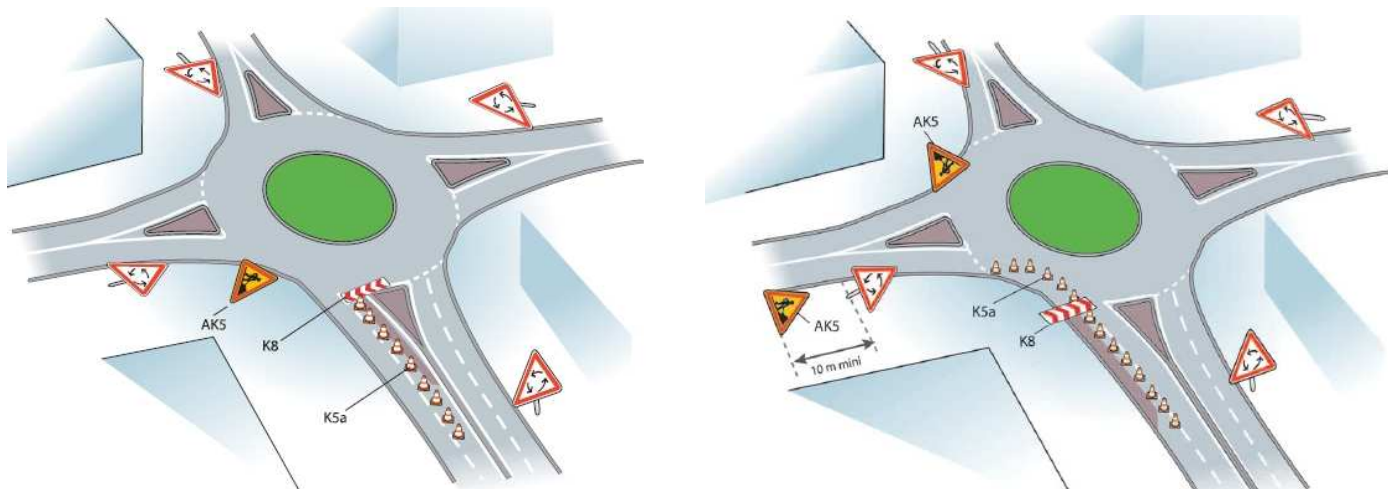
D'autres exemples de schéma d'implantation sur notre site internet : www.cdg25.org

Références

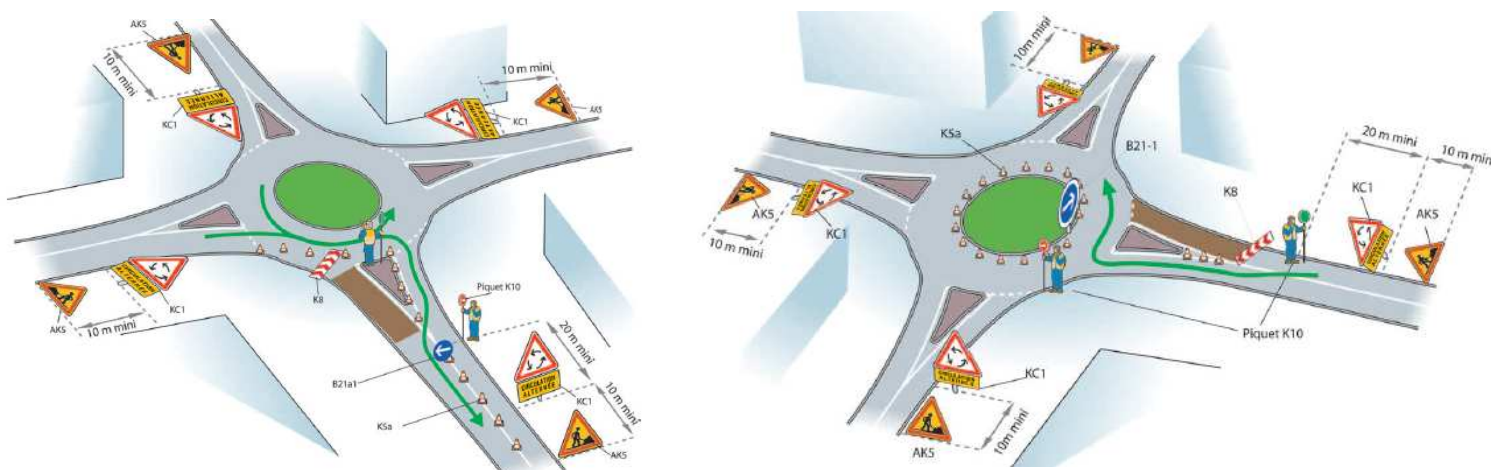
- Fiche R27 La signalisation temporaire
- Livret OPPBTP « La signalisation temporaire » réf. C4G0210

EXEMPLES D'INTERVENTION SUR GIRATOIRE

- **CHANTIER SUR GIRATOIRE EN AGGLOMERATION, SUR VOIE DE SORTIE.** Le panneau AK5 doit être vu par tous les usagers qui arrivent dans la zone de travaux.



- **CHANTIER SUR GIRATOIRE EN AGGLOMERATION, NEUTRALISANT UNE VOIE.** Prendre en compte la giration des poids-lourds. En cas de circulation importante, gérer les flux par des agents munis de piquets K10.



EXEMPLE DE TRAVAUX EN MILIEU DE CHAUSSEE

- **CHANTIER EN MILIEU DE CHAUSSEE SUR RUE BIDIRECTIONNELLE.** Si les deux flux de véhicules exposent les personnels à un risque important, privilégier l'alternat. Cette signalisation ne peut pas demeurer la nuit.

